

Maintenir le lien

Les mesures de confinement en lien avec la pandémie de Covid-19 ont amené le Cepfi à suspendre l'accueil physique du public en individuel et en collectif. Nous avons cependant maintenu le suivi des jeunes par des entretiens téléphoniques de façon à préserver les liens de confiance établis. Nous avons permis une écoute aux jeunes accompagnés mais aussi à ceux qui vivent avec difficulté la période actuelle.

Bien que le confinement puisse nous apparaître comme un « temps d'arrêt », ce n'est pas le cas pour le psychisme humain qui doit, d'autant plus, faire face à de nombreux remaniements, pouvant susciter anxiété, difficultés dans la gestion des émotions, voire une augmentation des symptômes déjà présents.

Nous avons également tenté de maintenir les liens avec nos partenaires habituels (*professionnels de l'Éducation Nationale ou des champs du social et de l'insertion*) afin de garantir l'articulation des prises en charge, la co-construction des accompagnements et des orientations nécessaires aux situations suivies.

Par exemple, un entretien téléphonique a eu lieu avec une assistante sociale afin de lui permettre de clôturer son dossier dans le cadre de l'enquête pour laquelle elle était mandatée. Cela lui aura permis, malgré les mesures de confinement actuelles, de transmettre son écrit au juge qui pourra ensuite évaluer la nécessité ou non d'une prise de décision rapide et la mise en place de mesures adaptées dans le cadre de la protection de l'enfance.

Bien que les mesures sanitaires et économiques puissent donner une impression de « gel du pays », les mouvements psychiques et les difficultés éventuelles des personnes ou des familles se poursuivent. Il semblait donc être de notre devoir, en tant que professionnels de la santé psychique, de pouvoir maintenir notre offre d'écoute et de soutien.